BILAN ENQUÊTE UPP 2021

Enquête sur les photographes
état des lieux de la profession après un an d'activité
affectée par la crise et les confinements.

Enquête UPP : Photographes & Covid-19 : état des lieux et aides

Cette enquête sur les photographes professionnels a été réalisée afin de faire l'état des lieux de la profession après presque deux ans de crise sanitaire.

Elle a pour but d'établir un état général de la situation, d'apporter des arguments à faire valoir auprès des pouvoirs publics afin d'harmoniser les aides du gouvernement, et enfin alerter si besoin sur la nécessité de prolonger ces aides au-delà du confinement pour les plus fragiles.

Elle a été diffusée auprès de tous les photographes professionnels *via* les réseaux sociaux.
Cette enquête a été publiée pendant 25 jours en septembre et octobre 2021.
504 photographes professionnels ont accepté de participer à cette enquête.

UPP

PLAN

I. Profil des photographes interrogés

II. Impact de la crise sanitaire

III. Aides et fonds de solidarité, quels résultats ?

IV. Les conséquences de la crise

V. Evaluation des pouvoirs publics et des organisations professionnelles

Profil des photographes interrogés

Profil des photographes interrogés

Sexe

- Les ¾ des photographes sont des hommes

Âge

- 30% sont de jeunes actifs (18-35 ans).
- Plus de 35% sont quant à eux âgés de 35 à 45 ans.
- ¼ d'entre eux ont entre 45 et 55 ans

Lieu de vie

- 80% vivent dans un milieu urbain (grande, moyenne ou petite ville et banlieue).
- 20% en milieu rural

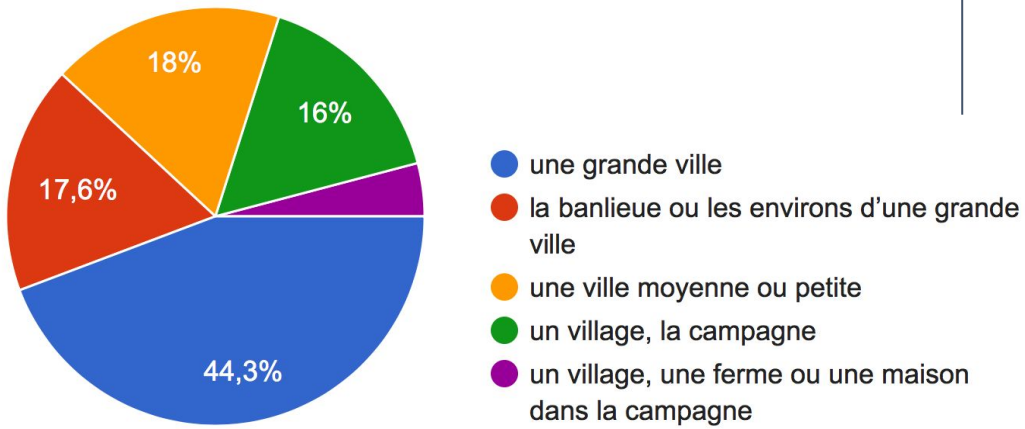

Êtes-vous

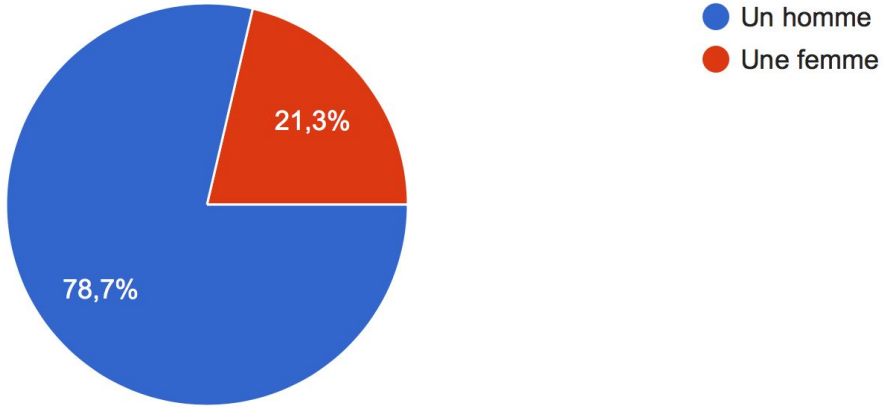

Quel âge avez-vous ?

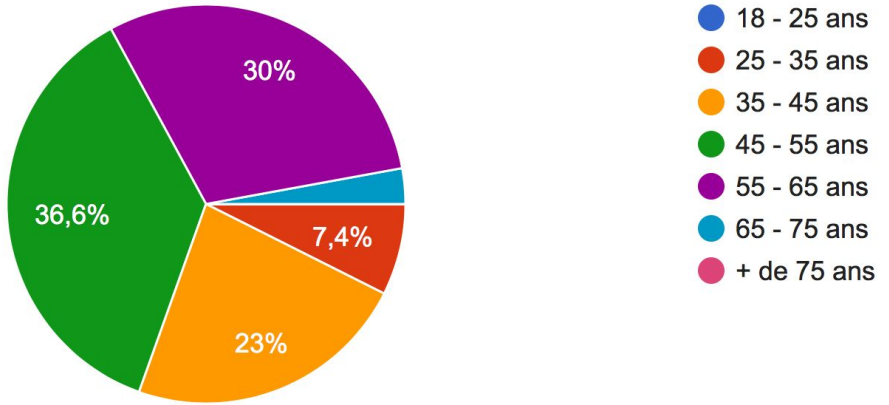

Profil des photographes sondés : les statuts

- La grande majorité **(72%)** ont un statut d'auteur photographe

- Le deuxième groupe le plus représenté est celui des artisans photographes (et statuts similaires) **(24%)**

- Le reste des personnes interrogées est composé des photojournalistes

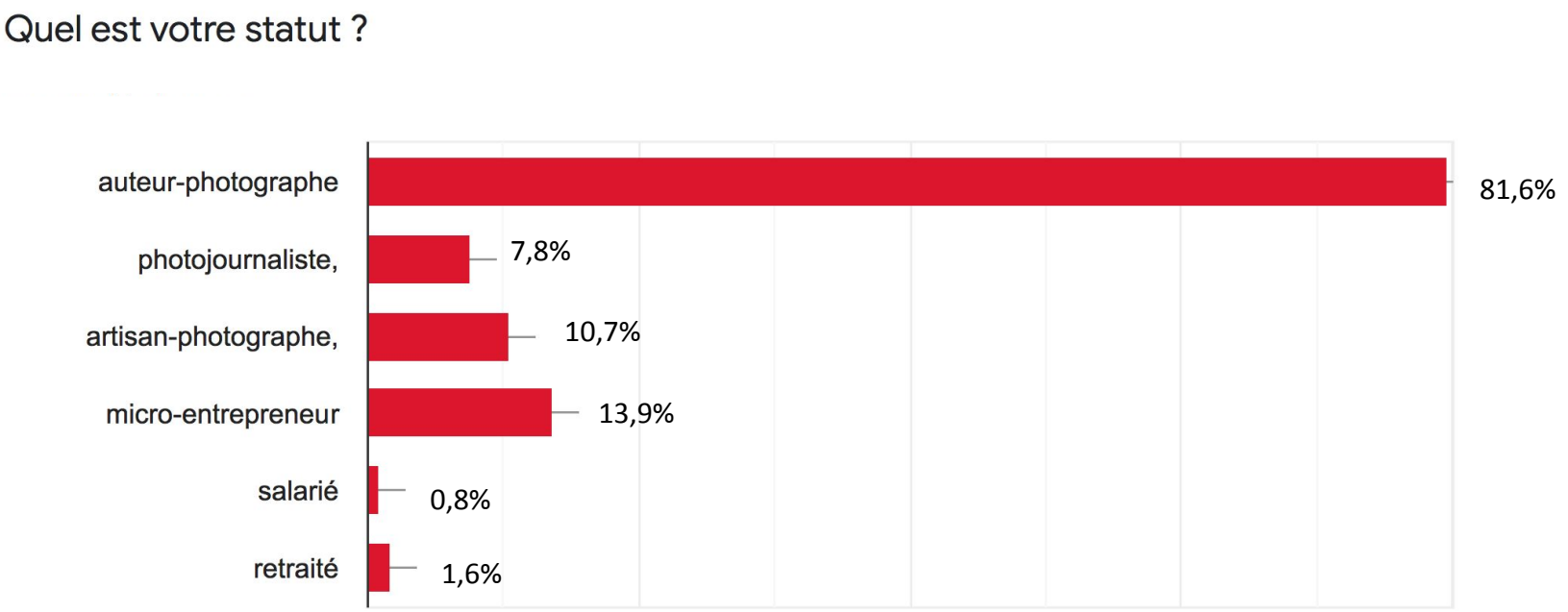

Impact de la crise sanitaire

Le CA des photographes affecté sur le long terme

CA 2019

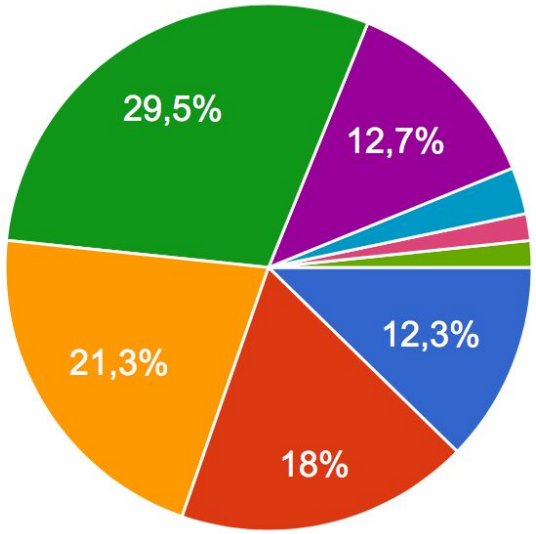

CA 2020

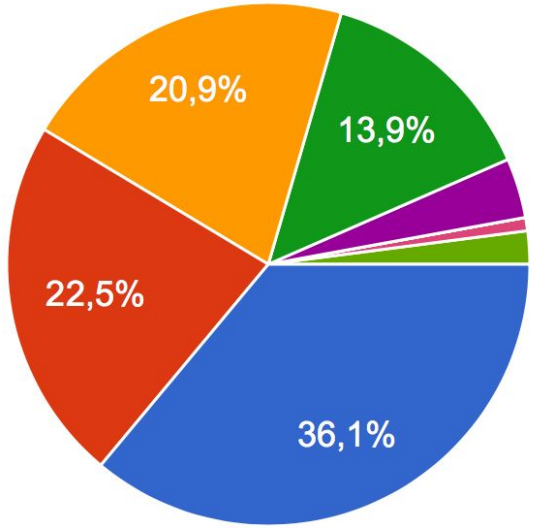

CA 2021
(jusqu'au 31 août 2021)

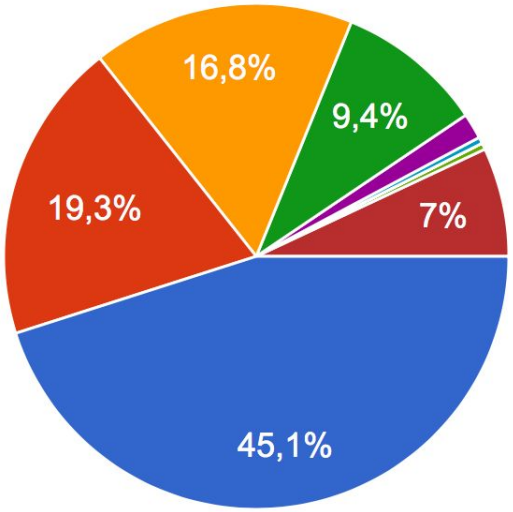

- Inférieur à 10 000 euros
- Entre 10 000 euros et 20 000 euros
- Entre 20 000 euros et 35 000 euros
- Entre 35 000 euros et 65 000 euros
- Entre 65 000 euros et 100 000 euros
- Entre 100 000 euros et 150 000 euros
- Supérieur à 150 000 euros
- Je ne sais pas

Ce sont les photographes les plus précaires qui ont été touchés le plus sévèrement par la crise.

- En effet le pourcentage de photographes ayant un CA inférieur à 10 000 € a doublé entre 2019 et 2020 et continue d'augmenter en 2021 (**passant de 19% à 38% ouis 45%**).
- En 2021 **81%** des photographes ont eu un CA inférieur à 35 000 € contre **76%** en 2020 et **60%** en 2019

L'activité annuelle de 2021 des photographes lourdement affectée

Seulement **22%** des photographes ayant répondu ont été touchés de façon relativement mesurée par la crise sanitaire (perte d'activité inférieure à 30%).

En revanche **pour la moitié** d'entre eux, la situation est précaire ils ont perdu **50% ou plus** de leur activité.

À ce jour, à quelle proportion estimez-vous la part de votre activité annuelle 2021 (de janvier à août) directement affectée par la crise sanitaire ?

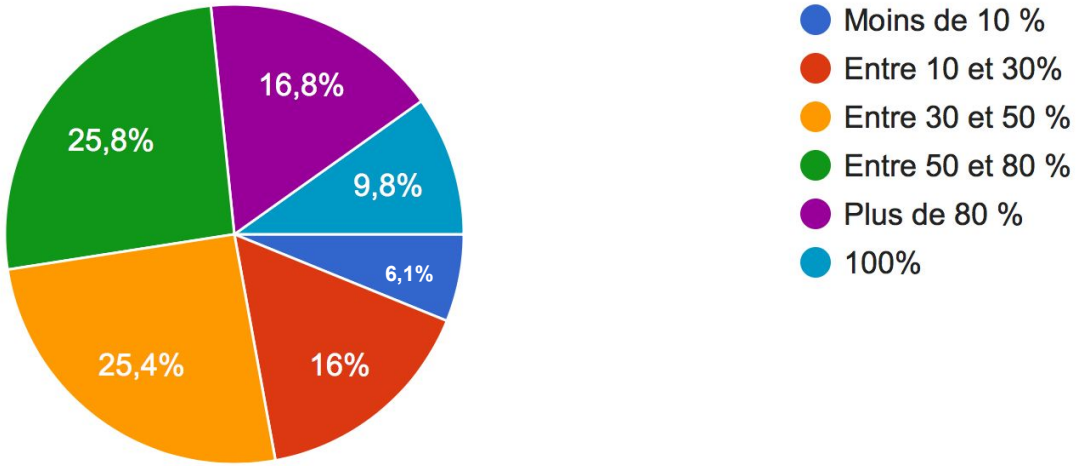

L'activité annuelle de 2021 des photographes affectée sur le long terme

Les photographes ne sont pas optimistes sur le rythme de reprise de la crise **37%** d'entre eux pensent que l'impact négatif de la crise sur leur activité perdurera au-delà de juin 2022.

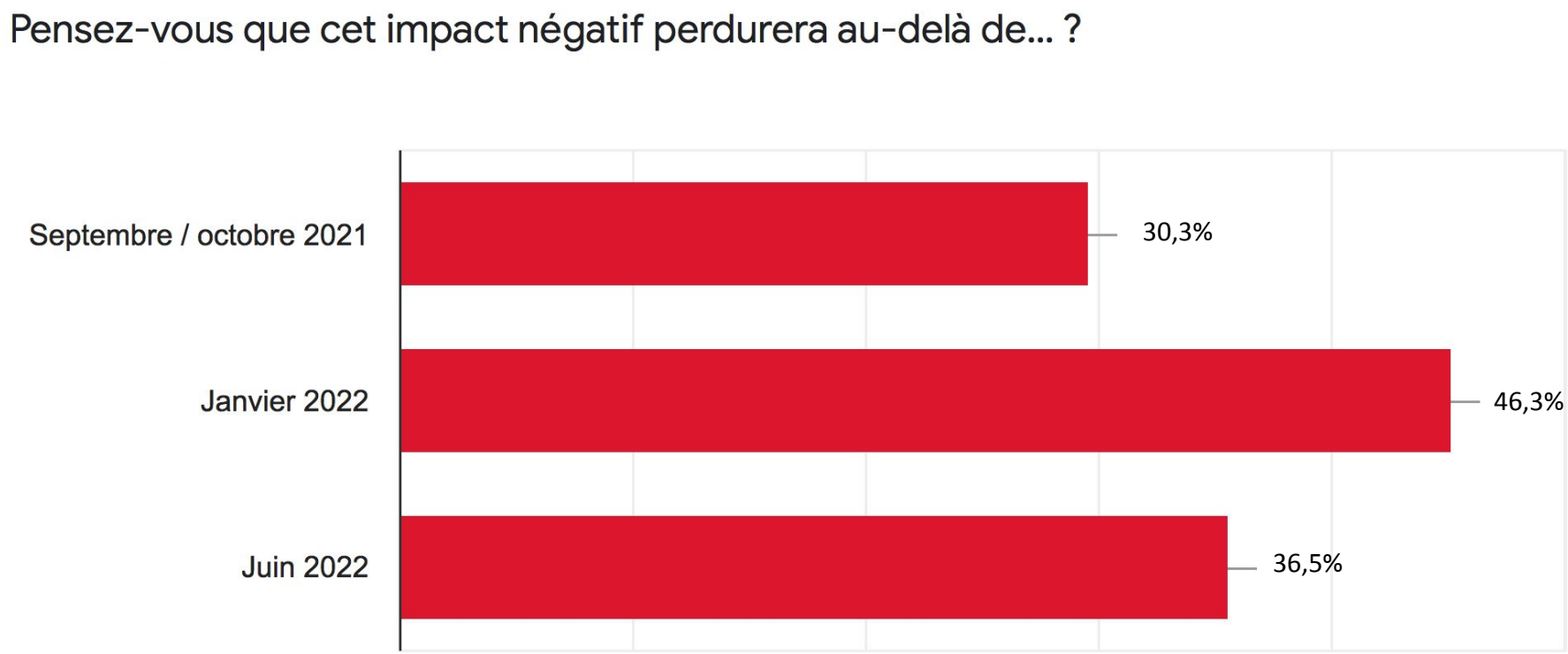

Aides et Fonds de solidarité, quels résultats ?

Utilisation des mesures de soutien mises en place

Le Fonds de solidarité a été une aide massivement utilisée par les photographes professionnels **(74%)**. Il était donc primordial que les artistes auteurs soient éligibles à cette aide, combat mené par l'UPP et les autres organisations d'auteurs au début de la crise en mars avril 2020.

Il est cependant à noter que **9%** des photographes interrogés n'ont pas été éligibles aux aides ou n'en ont pas formulé la demande.

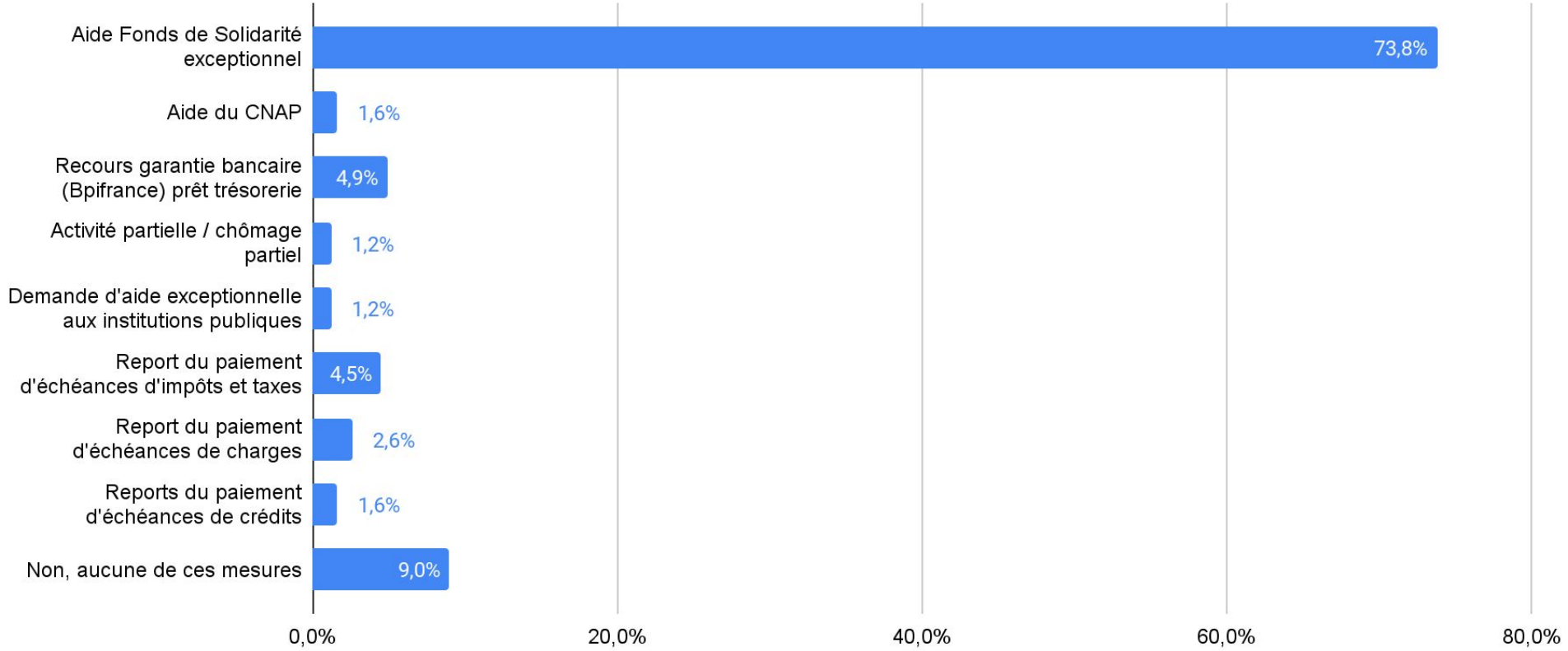

Analyse de l'efficacité des mesures de soutien

Le Fonds de solidarité a été la mesure la plus utilisée par les photographes, même s'il ne couvrait pas l'ensemble des pertes. Ce fonds demeure néanmoins une bouée de sauvetage essentielle pour de nombreux photographes. Parmi les répondants, **74%** ont fait appel au Fonds de solidarité .

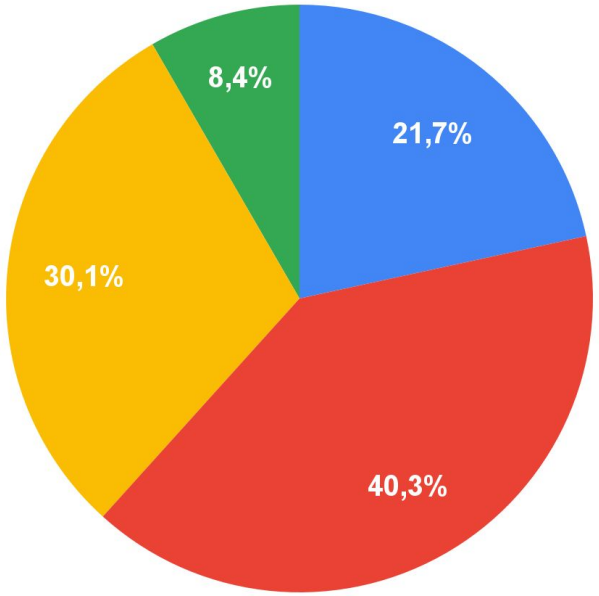

A quelle hauteur pensez-vous que ces mesures couvrent la perte financière due à l' épidémie en 2020 ?

- Moins de 20 % des pertes
- Entre 20 et 50 % des pertes
- Entre 50 et 80 % des pertes
- La totalité des pertes

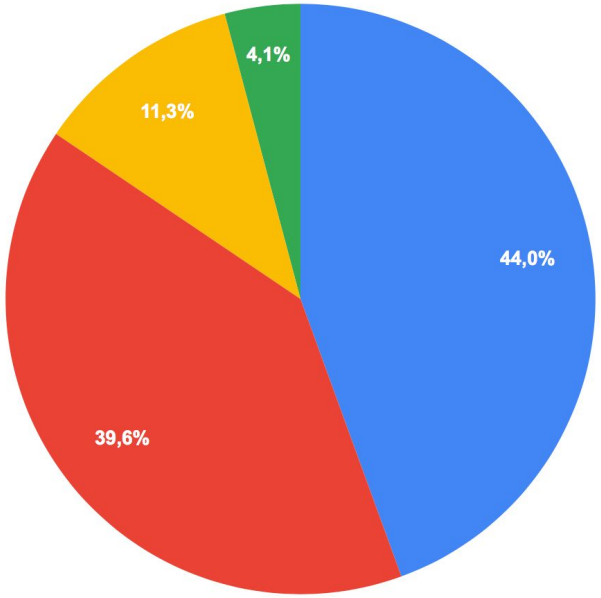

A quelle hauteur pensez-vous que ces mesures couvrent la perte financière due à l' épidémie en 2021?
(de janvier à août)

- Moins de 20 % des pertes
- Entre 20 et 50 % des pertes
- Entre 50 et 80 % des pertes
- La totalité des pertes

L'impact de ces des aides est varié parmi les personnes interrogées nous remarquons cependant que pour l'année 2021 les mesures d'aides permettent moins de couvrir les pertes financière dues à la crise. En effet les photographes pour lesquels les aides permettent de couvrir moins de 20% des pertes sont passé de 22% en 2020 à 44% en 2021. **En cours d'année 2021, les montants versés ont été revus à la baisse et les conditions d'éligibilité ont été plus drastiques**.

Analyse de l'efficacité des mesures de soutien

En 2021 le fonds demeure essentiel pour de nombreux photographes. Cependant les nouvelles conditions ne permettent plus de compenser la baisse de leur CA pour **73%** des répondants.

Les nouvelles conditions du Fonds de solidarité vous permettent-elles de compenser votre baisse de chiffre d'affaires ?

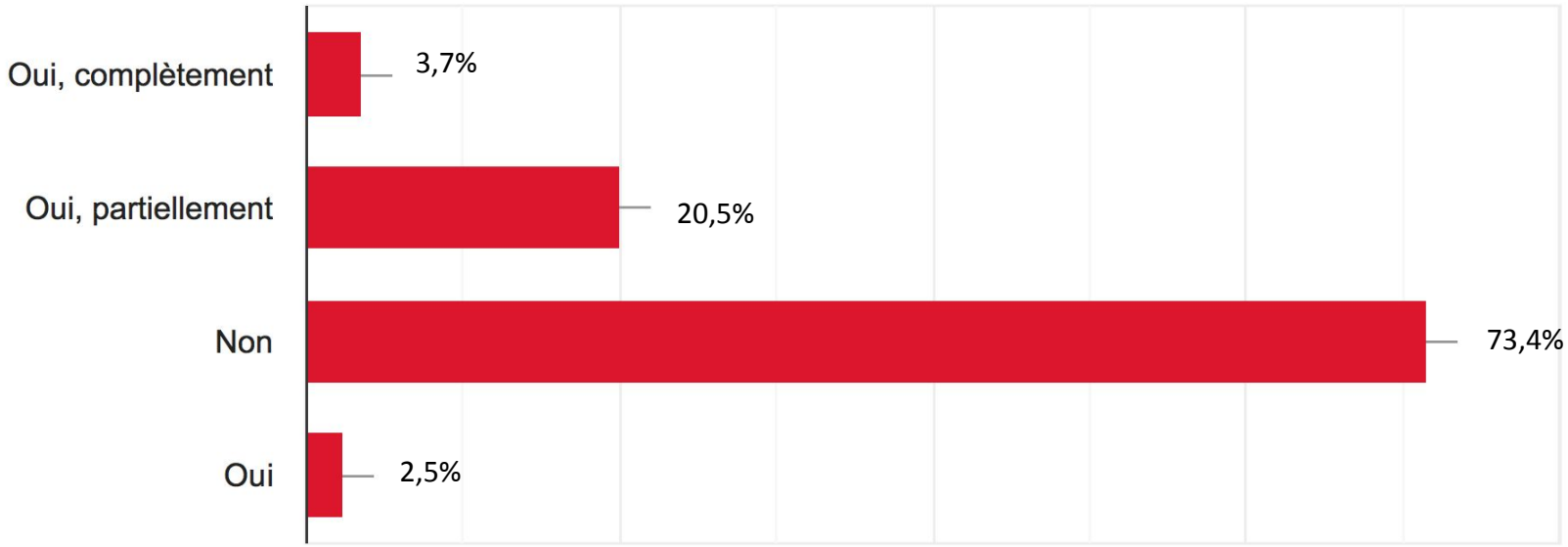

Les conséquences de la crise

Des professionnels qui s'adaptent

Les photographes ont fait preuve de diversification et d'innovation pendant la crise :

- Pour continuer à travailler, nombreux sont ceux ayant élargi leur domaine d'activité **(47,5%)**.
- Cependant face au ralentissement de l'activité, les photographes se concentrent sur la formation, la relation client, la communication, la mise à jour de leur site et leurs archives dans la perspective de la reprise d'activité.
- A noter que **22,5%** d'entre eux ont été amenés à rechercher un travail complémentaire

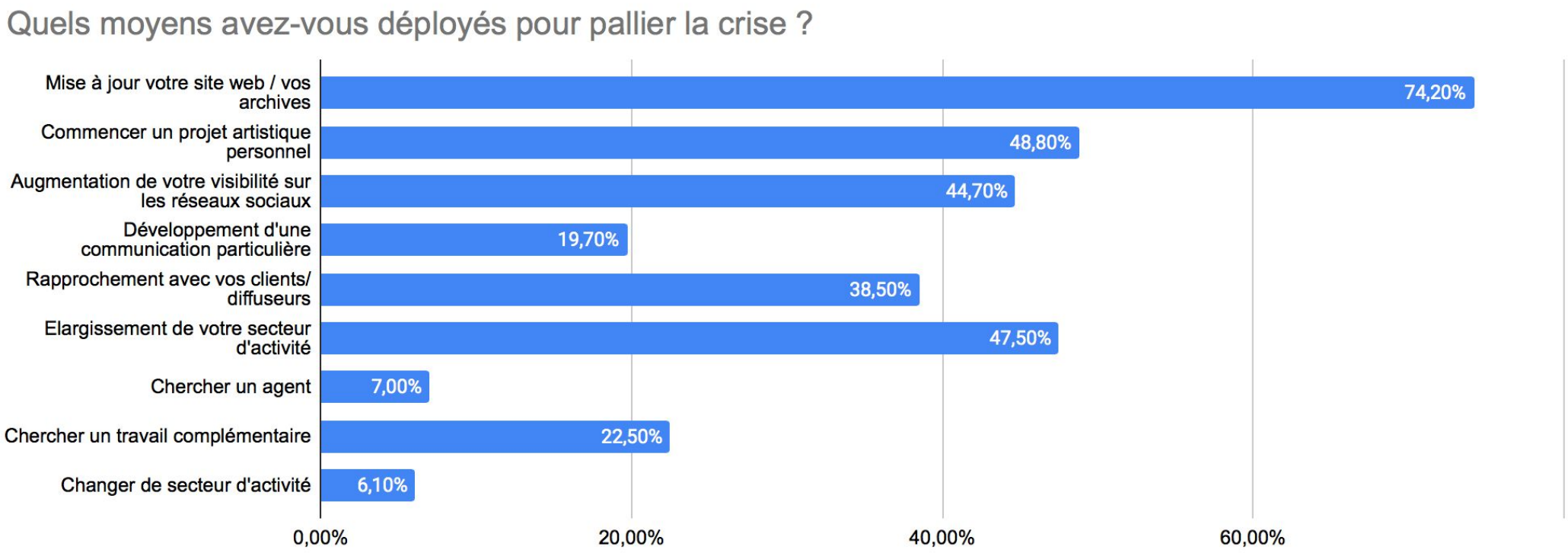

Des perspectives de reprise d'activité troubles

Malgré une adaptation des photographes face à la crise, le déconfinement n'est pas synonyme de reprise d'activité immédiate, et pour certain l'impact économique de la crise perdure longtemps après les déconfinements successifs.

À quelle échéance estimez-vous la reprise complète de votre niveau d'activité ?

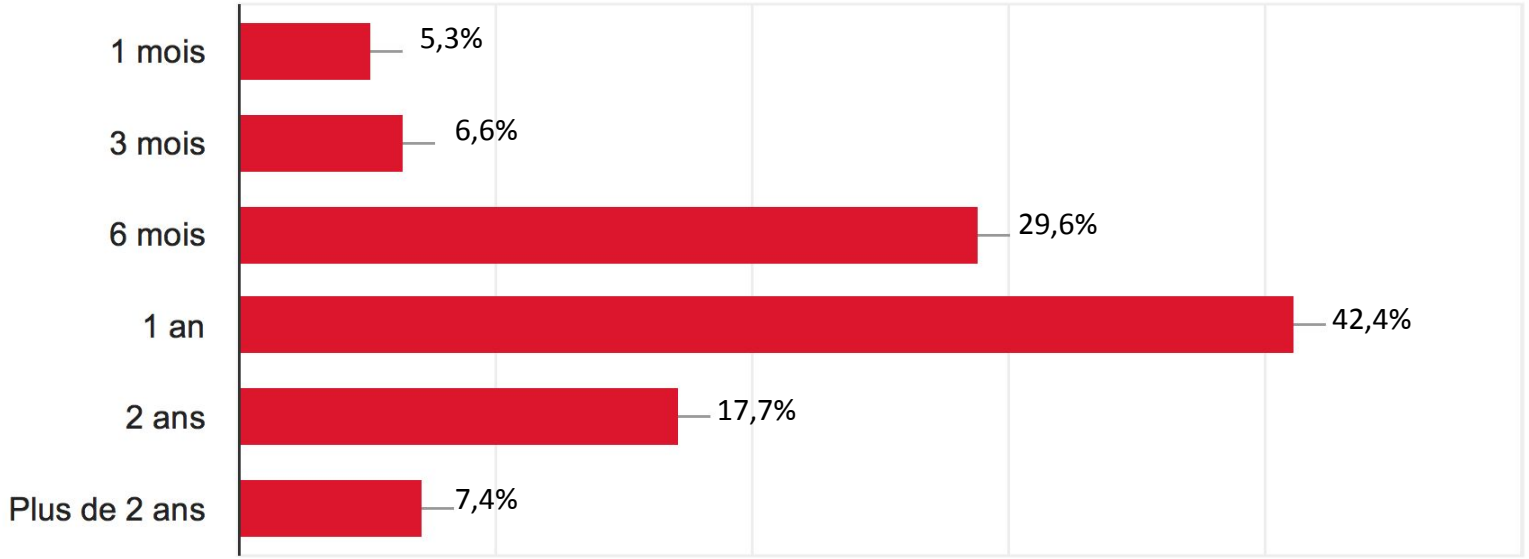

Ces données illustrent l'urgence de la prolongation des aides du gouvernement.

Evaluation des pouvoirs publics et des organisations professionnelles

Satisfaction générale de la réponse de l'UPP à la crise sanitaire

Les attentes de photographes auprès des pouvoirs sont claires : une pérennisation du Fonds de solidarité .

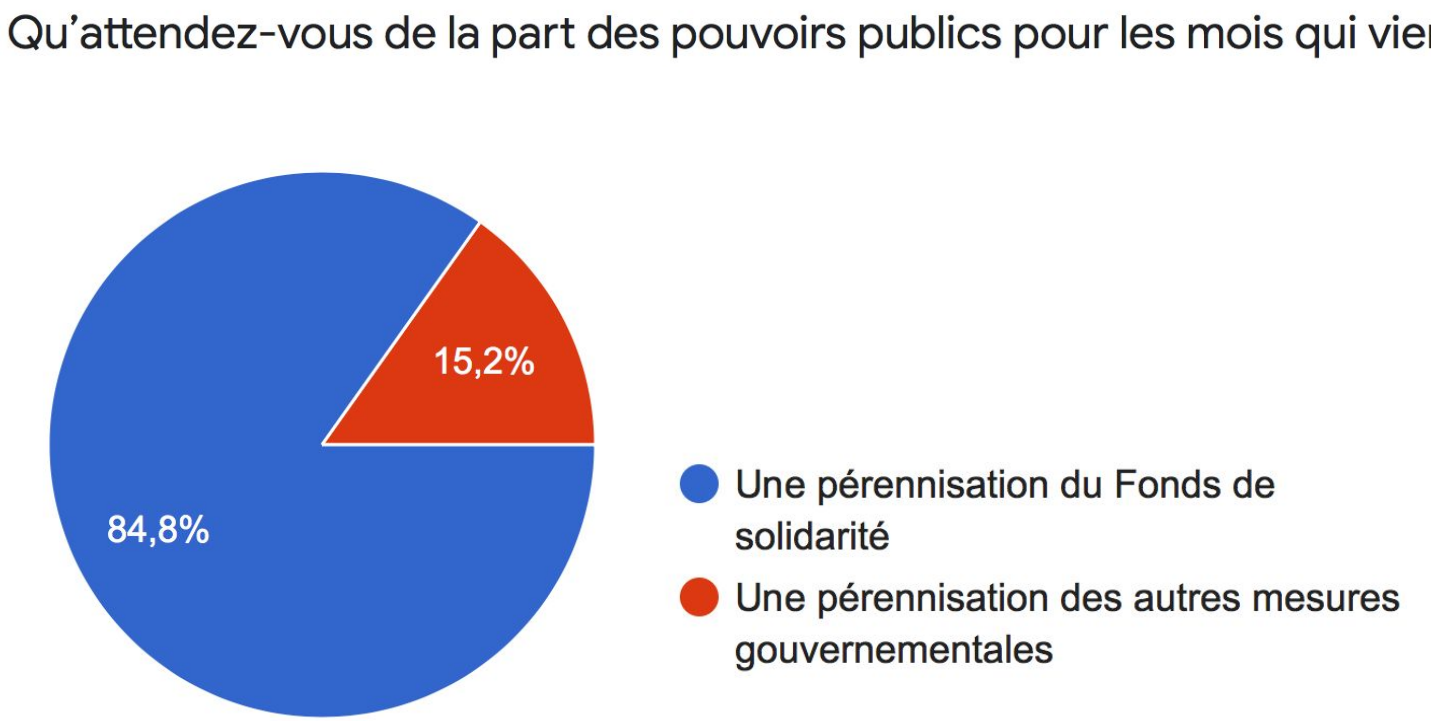

Engagement des personnes interrogées auprès des organisations professionnelles ou des syndicats

- **33%** des personnes interrogées n'adhèrent à aucune organisation professionnelle ou syndicat.
- Parmi les **77%** adhérant à une organisation professionnelle ou un syndicat, **57%** sont adhérents à l'UPP. C'est notamment dû au fait que l'UPP représente non seulement tous les photographes professionnels (auteurs, photojournalistes, artisans…) mais aussi parce que **l'UPP mène une action continue et permanente de conseil et d'information pour les photographes et de relai et propositions auprès des pouvoirs publics**.

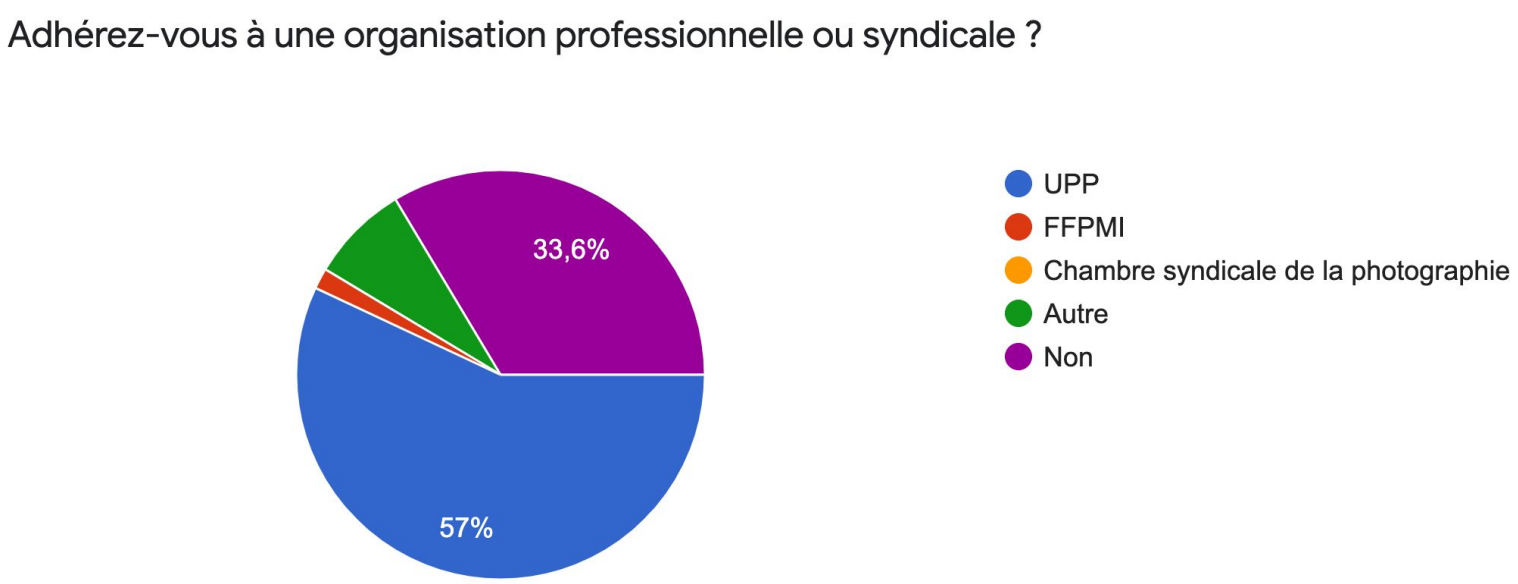

Satisfaction générale de la réponse de l'UPP à la crise sanitaire

- Les photographes interrogés sont globalement satisfaits de l'action de l'UPP et du ministère de l'Économie.
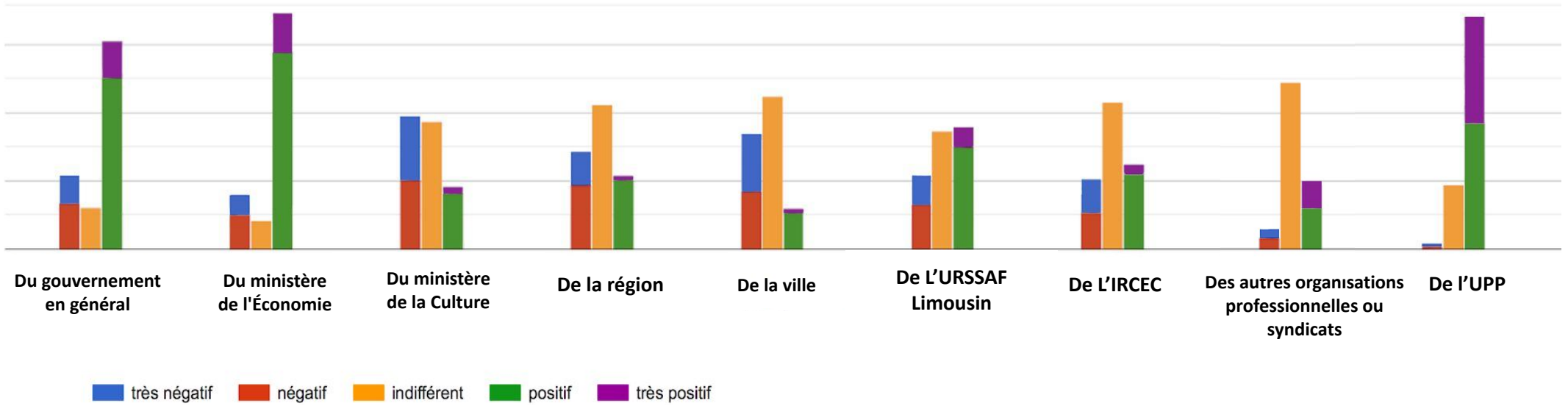
Comment avez-vous jugé l'action de :